

TERRAINS DE TENNIS

RÈGLEMENTS

1. Les installations de tennis sont accessibles tous les jours de 6 h à 22 h.
2. Pour accéder aux terrains, les joueur.euse.s doivent obligatoirement avoir une carte électronique (gratuite pour les citoyen.ne.s de Waterloo et des villes partenaires). Pour obtenir une carte, visitez le www.ville.waterloo.qc.ca/tennis-francois-godbout.
3. Les spectateur.trice.s doivent demeurer à l'extérieur des terrains.
4. Des vêtements de sport appropriés et des chaussures de sport avec semelles propres et non marquantes sont requis. Le port du chandail est obligatoire sur les terrains.
5. Une réservation faite en ligne a la priorité. Réservez votre terrain en vous inscrivant au www.clubspark.ca/clubtennisfrancoisgodbout.
6. Si vous n'avez pas de réservation en ligne et qu'un.e joueur.euse se présente avec sa réservation, vous devez céder votre terrain et en prendre un inutilisé ou attendre que la réservation soit expirée.
7. L'utilisation d'un terrain est limitée à une heure. Si aucun.e joueur.euse n'est en attente ou s'il n'y a pas de réservation, vous pouvez continuer à jouer.
8. Sur les terrains de tennis, il est interdit :
 - a. de manger, de consommer toute boisson et de fumer sur les terrains de tennis. Seules les bouteilles d'eau sont permises;
 - b. de jeter ou de laisser des déchets sur les terrains;
 - c. de faire entrer un vélo, une poussette ou tout autre équipement qui n'est pas utile à la pratique du tennis;
 - d. d'apporter des animaux de compagnie;
 - e. de faire du patin à roues alignées, de la planche à roulettes ou tout autre sport que le tennis.
9. En cas de bris, veuillez aviser un membre du personnel de la Ville de Waterloo en composant le 450 539-2282, poste 0.
10. La Ville de Waterloo se réserve le droit d'utiliser les terrains pour des cours, des tournois ou des activités spécifiques.
11. Le non-respect d'une de ces règles pourrait entraîner l'expulsion des terrains de tennis et la révocation de la carte électronique.

CODE DE CONDUITE

- Vous devez patienter à l'extérieur des terrains jusqu'à ce que votre terrain soit libre.
- Avant de vous diriger vers votre terrain, vous devez attendre que les joueur.euse.s aient terminé leur point.
- Vous devez respecter les joueur.euse.s sur les autres terrains en évitant d'élever trop la voix.
- Gardez une bonne maîtrise de soi en évitant de lancer votre raquette, de frapper sur la clôture ou la cloison, de crier, de blasphémer et de redonner les balles d'une façon agressive.
- Le code de conduite de Tennis Québec s'applique en tout temps.



Le Club de tennis François Godbout a pour but d'encourager le développement du tennis dans la région en assurant la coordination d'activités reliées au tennis et en soutenant ou en organisant des compétitions.

La pratique du tennis demeure avant tout un jeu où le plaisir et la camaraderie sont privilégiés. Le respect des règles de conduite et d'éthique contribueront à vous faire passer un merveilleux moment de loisir sur nos courts de tennis.

Amusez-vous et bonne partie !

WATERLOO
ensemble.